

## À la une

**L'honoraire, même en cash, est couvert par le secret professionnel**

*L'avocat peut-il se faire payer en cash, si oui que risque-t-il ? Éléments de réponse au regard de la jurisprudence du JLD parisien, de la Cour de cassation et du juge administratif.*



© Ocskay Mark

## Actualité

**Budget de la justice : la commission des lois du Sénat entre en résistance**  
focus

## Jurisprudence

**GPA et reconnaissance de la parenté d'intention : le clair-obscur de la Cour de cassation**

note par Patrice LE MAIGAT  
sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 5 juill. 2017 (4 arrêts)

**Chronique de jurisprudence du Tribunal des conflits et du Conseil d'État : le contentieux du monde judiciaire**

par Sophie ROUSSEL

**La responsabilité civile professionnelle de l'avocat du fait des nouvelles technologies : le RPVA**

par Stéphane LATASTE

## Gazette Spécialisée

# PROCÉDURE CIVILE

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Soraya AMRANI-MEKKI

*Professeur agrégé à l'université Paris Ouest – Nanterre La Défense*

AVEC LA PARTICIPATION DE

Corinne BLÉRY, Florence GUERRE, Harold HERMAN, Ludovic LAUVERGNAT, Luca DE MARIA, Lucie MAYER, Vincent ORIF, Jacques PELLERIN, Emmanuel PIWNICA et Loïs RASCHEL



# Réflexe

## Droit de la famille

[Reflèks] n. m. Réaction immédiate et mécanique de l'avocat en réponse à une situation donnée et précédant toute réflexion.

#Innovation



**95% des réponses utiles pour vos rendez-vous clients en droit de la famille sont dans Réflexe.**

Afin d'être le plus réactif lors des rendez-vous clients en droit de la famille, le cabinet d'avocats BWG Associés a imaginé un outil « métier » pratique et synthétique – 130 pages dont 70% de tableaux – permettant aux associés et aux collaborateurs d'avoir une première réponse immédiate aux questions qui se posent le plus fréquemment à eux : couple, divorce, prestation compensatoire, enfants, majeurs protégés, successions et libéralités, international, fiscalité, procédure, principaux textes. À adopter d'urgence...

Relation clients : +33 (0)1 40 93 40 40

Informations complémentaires et commandes sur <http://lext.so/Reflexe>

**49€ HT**

## Gazette du Palais

La Gazette du Palais - Société du Harlay

12, Place Dauphine - 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50

Président du Conseil d'administration :

Marie Burguburu Charvet

Directeur général : Pierre-Yves Romain

Édité par Lextenso-éditions SA (locataire-gérant)

70, rue du Gouverneur Général Éboué  
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Président-Directeur général, Directeur de la publication :  
Emmanuelle Filibert

Rédacteur en chef : Clémentine Kleitz

Rédacteur en chef adjoint : Laurence Garnerie

Coordinatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Philippe Graveleau

Assistante d'édition : Elsa Boulinguez

Assistante de direction : Evelyne Chelza

Rédaction : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements : 70, rue du Gouverneur Général Éboué

92131 Issy-les-Moulineaux Cedex

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : abonnements@lextenso.fr

Tarifs 2017

\* Prix TTC au n° : 15,32 €

+ frais de port

\* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 413,51 € TTC

Recueils + table seuls : 393,09 € TTC

Journal, recueil + table : 564,61 €

\* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 455 €

Journal, recueil + table : 671 €

Internet : [www.gazettedupalais.com](http://www.gazettedupalais.com)

Twitter : @gazpal

Commission paritaire n° H 0518T83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

sur des papiers produits aux Pays-Bas et en Italie,

issus de forêts gérées durablement ;

0% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 225 g éq. CO<sub>2</sub>



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par  
courriel en format word à [redactiongp@lextenso.fr](mailto:redactiongp@lextenso.fr)  
et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas  
de page et espaces compris). Nous vous remercions  
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes  
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.  
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits  
communiqués.

La Gazette du Palais se réfère de la manière suivante :  
Gaz. Pal. 3 janv. 2017, n° 257k3, p. 27

Un encart « Réflexe » est joint à ce numéro.

## Actualité

- Budget de la justice : la commission des lois du Sénat entre en résistance 5
- L'honoraire, même en cash, est couvert par le secret professionnel 7
- « Il faut engager un grand chantier de modernisation de la procédure pénale »  
entretien avec François SAINT-PIERRE 9
- « À Paris sur 28 300 avocats, on compte 902 ressortissants de pays hors de l'Union »  
entretien avec Laurence KIFFER 11
- La réforme du Code du travail peut-elle favoriser la création d'emplois ?  
libres propos par Alain SAURET 13

## Jurisprudence

- Indemnisation du préjudice professionnel du proche qui cesse son activité pour assister la victime blessée : une solution sévère pour les victimes  
note par Daphné TAPINOS sous Cass. 2<sup>e</sup> civ., 8 juin 2017 15
- GPA et reconnaissance de la parenté d'intention : le clair-obscur de la Cour de cassation  
note par Patrice LE MAIGAT sous Cass. 1<sup>re</sup> civ., 5 juill. 2017 (4 arrêts) 19
- Chronique de jurisprudence du Tribunal des conflits et du Conseil d'État : le contentieux du monde judiciaire  
par Sophie ROUSSEL 22
- Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation  
par Catherine BERLAUD 26
- Panorama de jurisprudence du Conseil d'État  
par Philippe GRAVELEAU 34

## Technique

- La responsabilité civile professionnelle de l'avocat du fait des nouvelles technologies : le RPVA  
par Stéphane LATASTE 37

## Gazette Spécialisée

### PROCÉDURE CIVILE

39

Sous la responsabilité scientifique de  
Soraya AMRANI-MEKKI

**La Gazette du Palais**  
marque une pause estivale  
et reviendra dès le 5 septembre prochain